

**Renens, le 16 novembre 2022**

## **Présentation du budget 2023**

**Le budget de la Commune de Renens présente un excédent de charges d'exploitation de CHF 5'962'900.-, après prélèvement dans le fonds de réserve "Pour renouvellement et amortissements" d'un montant de CHF 1'500'000.-. La marge d'autofinancement s'élevant à CHF 108'600.-, la Municipalité devra recourir à l'emprunt pour financer les investissements 2023 prévus à hauteur de CHF 35'045'000.-.**

Le budget 2023 se distingue des exercices précédents par une augmentation des charges sur certains postes en raison notamment de l'inflation et de la crise énergétique. La Municipalité admet la nécessité de renforcer son administration en personnel supplémentaire (7.25 EPT) afin de maintenir l'intégralité des prestations engagées et d'assurer le suivi des projets en cours. Elle a également retenu au niveau budgétaire une indexation de 3% sur les salaires.

Si, de manière globale, il a été possible de maintenir les charges au niveau du budget 2022, les postes liés à l'énergie (électricité et chauffage) sont revus considérablement à la hausse en 2023 en raison de la crise énergétique. Les autres charges monétaires de fonctionnement ne se trouvant pas directement sous le contrôle de la Municipalité sont également plus importantes, avec notamment une augmentation conséquente de la facture prévisionnelle liée aux transports publics (augmentation de CHF 1,7 million). Les raisons invoquées par les TL sont notamment le développement de l'offre, de nouvelles infrastructures, ainsi qu'une augmentation de l'effectif et des coûts d'énergie.

Les impôts concernant le revenu et la fortune des personnes physiques ont été estimés de manière prudente.

La marge d'autofinancement qui se dégage du budget 2023 reste donc trop faible vis-à-vis des investissements à venir. Le recours à l'emprunt sera nécessaire. Cependant, la Municipalité n'entend pas pour autant freiner les investissements estimés en 2023 à CHF 35.0 millions (subventions et participations de tiers déduites). Il s'agit tant de projets d'importance cantonale (tram, bus à haut niveau de service) que communale (collecteurs, réaménagements routiers, rénovation de la Salle de spectacles, changement de l'infrastructure informatique de l'administration, etc.).

Dans cette période de grande instabilité financière due à un contexte international tendu, la Municipalité poursuit en 2023 sa politique budgétaire en garantissant le maintien et le développement des prestations proposées à la population.

### **Renseignements :**

*Jean-François Clément, Syndic, 079 645 79 77*